



*Fondation
Sarah Oberson*

FONDATION SARAH OBERSON

REVUE DE PRESSE

OCTOBRE - NOVEMBRE 2014

SOMMAIRE

3

Votre enfant n'est pas rentré?

28 octobre 2014

Communiqué de presse

6

Le Matin Dimanche

5 octobre 2014

Presse écrite

7

policevalais.ch

4 novembre 2014

Web

8

childsrights.org

5 novembre 2014

Web

9

Le Nouvelliste

5 novembre 2014

Web

10

Walliser Bote

5 novembre 2014

Presse écrite

11

20 Minutes

5 novembre 2014

Web

12

Radio Chablais

5 novembre 2014

Web + Radio

13

Twitter - IDE

5 novembre 2014

Web

14

20 Minutes

6 novembre 2014

Presse écrite

15

Canal9 - L'Info en continu

10 novembre 2014

Web + TV

16

Le Nouvelliste

11 novembre 2014

Presse écrite

17

Le Nouvelliste

11 novembre 2014

Web

19

L'1Dex.ch

21 novembre 2014

Web

21

Le Carrefour

21 novembre 2014

Presse écrite

23

L'Echo des Dranses

Décembre 2014

Presse écrite

Votre enfant n'est pas rentré?

28 octobre 2014

Communiqué de presse



Fondation Sarah Oberson
c/o Institut international des Droits de l'Enfants
CP 4176 / CH-1950 Sion 4
www.sarahoberson.org / info@sarahoberson.org

4 novembre 2014

COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION VOTRE ENFANT N'EST PAS RENTRÉ?



La Fondation Sarah Oberson, active depuis de nombreuses années sur le front de la protection de l'enfance, lance aujourd'hui une vaste campagne d'information dans les écoles du Valais romand.

Objectif: prévenir l'enlèvement d'enfants, permettre un déclenchement rapide de l'alerte enlèvement en cas de besoin, mais aussi et surtout rassurer les parents.

Dès demain, 45'000 flyers édités par la Fondation Sarah Oberson seront envoyés dans les crèches, écoles enfantines, primaires, cycles

d'orientation et institutions spécialisées du Valais romand. Le document, doté d'une face destinée aux parents et aux enseignants (Votre enfant n'est pas rentré?), et d'une autre à l'intention des enfants (Conseils aux enfants), a été réalisé en collaboration avec le Département de la formation et de la sécurité (dont la Police cantonale, le Service de l'enseignement et le Service de la jeunesse), le Service de la santé publique et le Ministère public du canton du Valais.

La rumeur de «la camionnette blanche»

A l'origine de la démarche de la Fondation, un constat. «Vous n'imaginez pas le nombre de fois où nous entendons des mamans dire qu'elles ont vu une camionnette blanche, qu'un enfant aurait été enlevé la semaine dernière devant l'école, qu'elles n'osent plus laisser leur enfant rentrer seul, etc.», explique Clara Balestra, coordinatrice scientifique et administrative de la Fondation Oberson. «On peut donc dire que notre démarche est partie de l'envie de rassurer les parents.»



Rassurer d'abord, parce que les statistiques parlent d'elles-mêmes. La police valaisanne enregistre chaque année, en moyenne, entre 3 et 4 disparitions d'enfants – tous généralement retrouvés chez des amis ou des proches – et 2 à 3 signalements d'enlèvement et/ou de séquestration. A ce jour, 7 enfants (de 0 à 18 ans) sont enregistrés comme «personnes disparues» dans le répertoire de la police. Pour 6 d'entre eux, l'hypothèse d'une fugue, d'un accident ou d'un suicide est privilégiée. La disparition de Sarah Oberson, le 28 septembre 1985, est la seule pour laquelle la piste d'un enlèvement par un tiers est envisagée. Autre statistique significative, donnée par la police vaudoise cette fois: 88% des disparitions d'enfants sont le fait de l'un de leurs parents. Une réalité que la Fondation Oberson connaît et qu'elle traite d'ailleurs régulièrement lors de sa soirée annuelle, comme ce sera le cas le 12 novembre prochain. (Lire encadré)



Effectuer les premières vérifications et faciliter le déclenchement de l'alerte enlèvement

Rassurer, donc, mais aussi informer. Car la Fondation, née de la disparition de la petite Sarah, 5 ans, à Saxon, le sait bien: le drame se produit parfois. Et chaque fois, c'est une fois de trop. «La Fondation a donc beaucoup milité pour la mise sur pied d'une alerte enlèvement nationale en Suisse, explique Jean Zermatten, président du Conseil de fondation. Reste que celle-ci, instaurée en 2010, n'a encore jamais été déclenchée.» Ainsi, la Fondation Oberson rappelle dans son flyer les premières vérifications à entreprendre avant de contacter la police: téléphoner à l'école, à la famille, aux amis, et aux voisins. Un travail précieux qui, réalisé par ceux qui connaissent le mieux l'enfant, permettra de confirmer – ou non – le soupçon de disparition et/ou d'enlèvement. Et donc de déclencher – ou non – rapidement l'alerte enlèvement. Car l'expérience le montre, le temps joue contre les victimes. Il s'agit dès lors d'en gagner.



Instaurer le dialogue en classe, à la maison

Enfin, le document s'adresse également aux enfants, et leur dispense quelques conseils pour bien réagir en cas de danger, ou mieux encore, l'éviter: ne pas se déplacer seul, prendre toujours le même chemin pour se rendre dans les endroits où il va souvent (école, foot, amis, etc.), ou encore hurler et se débattre en cas d'agression.

«Plus de 200 structures vont recevoir cette semaine un paquet de flyers, accompagné d'un courrier leur demandant de distribuer ceux-ci en classe, explique Guillaume Grand, vice-président du Conseil de fondation de la Fondation Sarah Oberson. Nous souhaitons faire remonter l'information aux parents par la voie des enfants, et créer ainsi le dialogue autour de cette thématique, à la fois en classe et à la maison. Nous espérons que les directeurs et enseignants joueront le jeu, et que notre message pourra être relayé.»

Les enseignants qui n'auraient pas reçu le document peuvent l'obtenir auprès de info@sarahoberson.org. A noter que la campagne se déploiera dans le Haut-Valais au printemps 2015.

Soirée annuelle Sarah Oberson:

«Enfants et séparation: des causes énoncées aux interventions proposées»

Si les divorces litigieux ne représentent que 10% des séparations, la Suisse a tout de même enregistré en 2013 quelque 106 nouveaux cas d'enlèvements parentaux internationaux.

Le 12 novembre prochain, la Fondation Sarah Oberson propose, à l'occasion de sa soirée annuelle, de traiter la thématique du divorce en lien avec l'enfance. La soirée vise à débattre des dispositifs existants pour protéger l'enfant pendant et après la séparation, ainsi que du rôle de la société dans la violence qui caractérise certaines ruptures.

La réflexion portera notamment sur l'idée d'agir en amont pour adoucir le passage d'une famille unie à une famille séparée. «Aujourd'hui en Suisse, 43% des mariages se soldent par un divorce, et la société continue pourtant de fonctionner sur le principe d'une famille traditionnelle viable sur le long terme. Cette contradiction ne permet pas de prévenir les difficultés subies par les enfants des familles séparées», explique Clara Balestra.

La soirée prévoit l'intervention de Charlotte Crettenand, présidente d'As'trame Valais, suivie de celle de Clothilde Palazzo-Crettol, professeure-chercheuse à la HES-SO Valais. Une table ronde réunira ensuite différents intervenants, animée par Fabrice Germanier, président de l'Association de la presse valaisanne. La soirée est organisée en coopération avec As'trame Valais.

→ [Informations complémentaires sur www.sarahoberson.org](http://www.sarahoberson.org)

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Jean Zermatten

Fond. Sarah Oberson
Président du Conseil de fondation
027 205 73 03

Guillaume Grand

Fond. Sarah Oberson
Vice-président du Conseil de fondation
076 421 39 71

Clara Balestra

Fond. Sarah Oberson
Coordinatrice scientifique et administrative
078 728 13 52

Jean-Marie Bornet

Police cantonale valaisanne
Chef information et prévention
079 220 49 89

SOIRÉE SARAH OBERSON

Charlotte Crettenand

As'trame Valais
Présidente
078 865 31 10

Guillaume Grand

Fond. Sarah Oberson
Vice-président du Conseil de fondation
076 421 39 71

Clara Balestra

Fond. Sarah Oberson
Coordinatrice scientifique et administrative
078 728 13 52

«L'an prochain, promis, je lève le pied»

Lundi

Génial, c'est lundi

Je n'aime pas le dimanche soir. Trop de souvenirs d'avoir dû quitter les miens pour des périples au long cours, du temps de mes responsabilités à l'ONU. Le lundi, c'est génial, les choses redémarrent. Assez tôt, j'ai rendez-vous avec la coordinatrice de la Fondation Sarah-Oberson. Nous lançons une campagne de sensibilisation pour les enfants du Valais, «Votre enfant n'est pas rentré». Nous étudions la dernière version du flyer que nous aimerions distribuer encore cette année dans les écoles. En début d'après-midi, j'ai une séance de conseil d'administration d'une grande ONG internationale qui travaille pour les droits de l'enfant dans le monde. A l'ordre du jour, des questions financières. Assez ardu à comprendre.

Mardi

Polar? Non, football!

Je passe la matinée à l'Institut international des droits de l'enfant, à Sion/Bramois. Je le dirige depuis ses débuts, il y a dix-neuf ans. Nous travaillons à trois sur la nouvelle stratégie pour les années 2015-2018, les aspects narratifs et financiers. L'exercice est exigeant mais important. L'après-midi, je prépare un cours «droits de l'enfant». En fin de journée, je comptais faire une petite balade dans les environs, mais le temps est pluvieux. Je renonce. Le soir, je pense lire un polar suédois que je viens d'acheter. Changement de programme, je regarde le match de foot PSG-Barcelone. Cinq buts, super!

Mercredi

Satanée mouche suzukii

Au réveil, la nouvelle. Le FC Sion a engagé son 38e entraîneur. Les ténéraires ne manquent pas, à lire l'article du «Matin». Direction l'Institut international des droits de l'enfant, je rencontre des étudiants. Je fais le point sur divers programmes, notamment une formation en justice juvénile en Bulgarie et une autre en Algérie. L'après-midi, pour rentrer chez moi, je passe par le chemin des vignes. Je vois de nombreux parchets maculés de talc. Un jeune vigneron-caveur m'explique qu'il lutte contre la mouche suzukii. Elle dépose ses œufs dans les graines du raisin et contamine toute la grappe. Une tuile de plus dans cette année étrange pour les vigneron. Arrivé chez moi, je prépare ma conférence de demain, à Genève, pour les 100 ans du Tribunal des mineurs. Le soir, je reste à la maison. Depuis toujours j'essaie d'éviter les obligations en soirée.

Jouli

J'ai besoin de repos

Le matin, je suis à l'Institut Saint-Raphaël, qui reçoit des enfants en difficulté. Il a décidé de former aux questions des droits de l'enfant tous ses professionnels, de l'éducateur au veilleur de nuit en passant par le cuisinier. Une démarche originale qui touche quatre-vingts personnes. En fin de journée, je donne ma conférence sur les 100 ans du Tribunal des mineurs au collège Calvin. Public de connaisseurs: une heure d'intervention, trente minutes de questions. Je dîne

Jean-Cyrille Pivron



Jean Zermatten

1948

Premiers pas
Il naît le 2 mars à Sion.

1980

Longévité
Il devient président et doyen du Tribunal des mineurs du canton du Valais. Il occupera ce poste jusqu'en 2005.

1995

Création
Il fonde l'Institut international des droits de l'enfant à Sion/Bramois. Il le dirige depuis dix-neuf ans.

2011

Promotion
Il accède à la présidence du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, dont il est membre depuis 2005. Aujourd'hui, il est vice-président.

avec des collègues de l'ordre judiciaire genevois. Je dors à l'hôtel, à Genève. Un repos bien nécessaire.

Vendredi

Un ami très cher

Je passe deux heures avec une journaliste de la Tribune de Genève le matin. Elle veut dresser mon portrait à l'occasion de la Semaine des droits humains - consacrée aux droits de l'enfant - qui s'ouvre à l'Université. Je suis coorganisateur. Le 9 octobre, à 17 h 30, il y a un événement enfant à ne manquer sous aucun prétexte à Uni Mail. De retour à Sion, avec mon compère, un autre Jean, nous nous occupons de la succession d'un ami très cher, décédé récemment. Ça fait ressurgir tant de souvenirs. En fin d'après-midi, je rencontre des amis et de la famille. Nous optons pour une raclette dans le petit Café des Amis (le bien nommé) de Vuisse. Les premiers fromages d'alpage sont arrivés. Je me réjouis.

Samedi

Mon épouse est ravie

On monte au chalet, «au mayen», comme on dit, pour voir les travaux amorcés il y a un mois et conduits par notre cher Pierre-Alain. La cuisine, presque cinquantenaire, a changé d'allure. Mon épouse est ravie. Moi aussi. Encore quelques retouches. Dès 2015, on y viendra beaucoup plus souvent et longtemps. Promis juré, l'an prochain, je lève le pied.

Propos recueillis par Fabiano Citroni

Votre enfant n'est pas rentré?

04.11.2014 | Posté dans: A la une, Prévention criminalité

Accueil » A la une » Votre enfant n'est pas rentré?



La Fondation Sarah Oberson, active depuis de nombreuses années sur le front de la protection de l'enfance, lance aujourd'hui une vaste campagne d'information dans les écoles du Valais romand. La campagne se déploiera dans le Haut-Valais en 2015.

Objectif: prévenir l'enlèvement d'enfants, permettre un déclenchement rapide de l'alerte enlèvement en cas de besoin, mais aussi et surtout rassurer les parents.



Dès demain, 45'000 flyers édités par la Fondation Sarah Oberson seront envoyés dans les crèches, écoles enfantines, primaires, cycles d'orientation et institutions spécialisées du Valais romand. Le document, doté d'une face destinée aux parents et aux enseignants (Votre enfant n'est pas rentré?), et d'une autre à l'intention des enfants (Conseils aux enfants), a été réalisé en collaboration avec le Département de la formation et de la sécurité (dont la Police cantonale, le Service de l'enseignement et le Service de la jeunesse), le Service de la santé publique et le Ministère public du canton du Valais.

Rassurer d'abord, parce que les statistiques parlent d'elles-mêmes. Rassurer, donc, mais aussi informer. Car la Fondation, née de la disparition de la petite Sarah, 5 ans; à Saxon, le sait bien: le drame se produit parfois. Et chaque fois, c'est une fois de trop. L'expérience le montre: le temps joue contre les victimes. Il s'agit dès lors d'en gagner.

Fondation Sarah Oberson

c/o Institut international des Droits de l'Enfant | CP 4176 | CH-1950 Sion | tél. 027 205 73 03 | www.sarahoberson.org

987
SHARES

Facebook

Twitter

Google +

LinkedIn

Print

Mail



**INSSTITUT
VALAISAI
DE L'ENFANT**

SENSIBILISER • FORMER • AGIR

Soirée Sarah Oberson 2014 - « Enfants et séparation :
des causes énoncées aux interventions proposées »
12 novembre, Cashe de Saxon

FR EN ES CN
Forum
Recherche...

IDE
FORMATIONS
SENSIBILISATION
ACTUALITÉS
RÉSEAU

ÉDITORIAUX

ONGS DU MOIS

IDE NEWS

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Actualités - Sarah Oberson - Votre enfant n'est pas rentré ?

VOTRE ENFANT N'EST PAS RENTRÉ ?

2014-11-05

Ecrire Partager 1+1 0 Twitter LinkedIn StumbleUpon

Communiqué, Fondation Sarah Oberson, 4 novembre 2014

La Fondation Sarah Oberson lance aujourd'hui une vaste campagne d'information dans les écoles du Valais romand. Objectif : prévenir l'enlèvement d'enfants, permettre un déclenchement rapide de l'alerte enlèvement en cas de besoin, mais aussi et surtout rassurer les parents.



Depuis aujourd'hui, 45 000 flyers édités par la Fondation Sarah Oberson sont envoyés dans les crèches, écoles enfantes, primaires, écoles d'orientation et institutions spécialisées du Valais romand. Le document, doté d'une face destinée aux parents et aux enseignants (Votre enfant n'est pas rentré?), et d'une autre à l'intention des enfants (Conseils aux enfants), a été réalisé en collaboration avec le Département de la formation et de la sécurité (dont la Police cantonale, le Service de l'enseignement et le Service de la jeunesse), le Service de la santé publique et le Ministère public du canton du Valais.

LA REMIÈRE - LA TAMBONNETTE BLANCHE

A l'origine de la démarche de la Fondation, un constat. « Vous n'imaginez pas le nombre de fois où nous entendons des mamans dire qu'elles ont vu une camionnette blanche, qu'un enfant aurait été enlevé la semaine dernière devant l'école, qu'elles n'osent plus laisser leur enfant rentrer seul, etc. », explique Clara Balzetta, coordinatrice scientifique et administrative de la Fondation Oberson. « On peut donc dire que notre démarche est partie de l'envie de rassurer les parents. »

Rassurer d'abord, parce que les statistiques parent d'elles-mêmes. La police valaisanne enregistre chaque année, en moyenne, entre 3 et 4 disparitions d'enfants - tous généralement retrouvés chez des amis ou des proches - et 2 à 3 signalements d'enlèvement et/ou de séquestration. A ce jour, 7 enfants (de 0 à 18 ans), sont enregistrés comme « personnes disparues » dans le répertoire de la police. Pour 6 d'entre eux, l'hypothèse d'une fugue, d'un accident ou d'un suicide est privilégiée. La disparition de Sarah Oberson, le 28 septembre 1985, est la seule pour laquelle la piste d'un enlèvement par un tiers est envisagée. Autre statistique significative, donnée par la police vaudoise cette fois : 88% des disparitions d'enfants sont le fait de l'un de leurs parents. Une réalité que la Fondation Oberson connaît et qu'elle traite d'ailleurs régulièrement lors de sa soirée annuelle, comme ce sera le cas le 12 novembre prochain.

EFFECTUER LES PREMIÈRES VÉRIFICATIONS ET FACILITER LE DÉCLENCHEMENT DE L'ALERTE ENLEVÈMENT

Rassurer donc, mais aussi informer. Car la Fondation, née de la disparition de la petite Sarah, 5 ans, à Saxon, le sait bien: le drame se produit parfois. Et chaque fois, c'est une fois de plus. « La Fondation a donc beaucoup milité pour la mise sur pied d'une alerte enlèvement nationale en Suisse, explique Jean Zermatten, président du Conseil de fondation. Reste que celle-ci, instaurée en 2010, n'a encore jamais été déclenchée. » Ainsi, la Fondation Oberson rappelle dans son flyer les premières vérifications à entreprendre avant de contacter la police : téléphoner à l'école, à la famille, aux amis, et aux voisins. Un travail précoce qui, réalisé par ceux qui connaissent le mieux l'enfant, permettra de confirmer - ou non - le soupçon de disparition et/ou d'enlèvement. Et donc de déclencher - ou non - rapidement l'alerte enlèvement. Car l'expérience le montre, le temps joue contre les victimes. Il s'agit dès lors d'en gagner.

INITIER LE DIALOGUE EN CLASSE, À LA MAISON

Enfin, le document s'adresse également aux enfants, et leur dispense quelques conseils pour bien réagir en cas de danger, ou mieux encore. Éviter : ne pas se déplacer seul, prendre toujours le même chemin pour se rendre dans les endroits où il va souvent (école, foot, amis, etc.), ou encore hurler et se débattre en cas d'agression.

« Plus de 200 structures vont recevoir cette semaine un paquet de flyers, accompagné d'un courrier leur demandant de distribuer ceux-ci en classe, explique Guillaume Grand, vice-président du Conseil de fondation de la Fondation Sarah Oberson. Nous souhaitons faire remonter l'information aux parents par la voix des enfants, et créer ainsi le dialogue autour de cette thématique, à la fois en classe et à la maison. Nous espérons que les directeurs et enseignants joueront le jeu, et que notre message pourra être relayé. »

Les enseignants qui n'auraient pas reçu le document peuvent l'obtenir auprès de info@sarahoberson.org. À noter que la campagne se déploiera dans le Haut-Valais au printemps 2015.

Consulter la page de cette campagne d'information.

Sur la collaboration entre l'IDC et la Fondation Sarah Oberson: page de site dédiée à la Fondation.



05.11.2014, 12:09 - Valais

Actualité le 05.11.14, 12:09

Enlèvement d'enfants: campagne lancée dans les écoles valaisannes

PRÉVENTION



Le but de la campagne est notamment de rassurer les parents, très vite engorgés lorsqu'un enfant n'est pas rentré à l'heure, par exemple.



Ajouter un commentaire
Tous les commentaires (2)

Une campagne de prévention sur l'enlèvement d'enfants a été lancée cette semaine dans les écoles du Valais romand par la Fondation Sarah Oberson.

L'enlèvement d'enfants est au cœur d'une campagne d'information menée dans les écoles du Valais romand. Elle a été lancée cette semaine par la Fondation Sarah Oberson. Son but est notamment de rassurer les parents.

"Vous n'imaginez pas le nombre de fois où nous entendons des mamans dire qu'elles ont vu une camionnette blanche, qu'un enfant aurait été enlevé la semaine dernière devant l'école ou encore qu'elles n'osent plus laisser leur enfant rentrer seul", explique dans un communiqué Clara Balestra, coordinatrice scientifique et administrative de la Fondation Oberson.

Face à tant d'inquiétude, la fondation a voulu rassurer les parents, mais aussi prévenir l'enlèvement d'enfants et permettre au besoin un déblocage rapide de l'aide enlèvement. Elle a donc envoyé mardi quelque 45 000 flyers à plus de 200 institutions, telles que crèches, écoles enfantines et primaires, cycles d'orientation et structures spécialisées du Valais romand.

? VOTRE ENFANT N'EST PAS RENTRÉ?



VÉRIFIEZ TRÈS RAPIDEMENT

TÉLÉPHONEZ

- à l'école (en période de scolarité)
- à l'autre parent et à la famille
- à ses amis, aux voisins

« Plus de 80% des cas de disparitions d'enfants sont le fait de l'un de leurs parents. »



ALERTEZ AU PLUS VITE LA POLICE APRÈS VÉRIFICATION

OU IMMÉDIATEMENT EN CAS DE DOUTE.

COMPOSEZ

le 117 (ligne ouverte 7j/7 et 24h/24).

EXPLIQUEZ

les vérifications déjà entreprises et les résultats obtenus.

Le document a été réalisé en collaboration avec le département valaisan de la formation et de la sécurité, le service cantonal de la santé publique et le ministère public valaisan. Il dispense des conseils aux parents, comme effectuer les premières vérifications auprès de l'école, la famille, les amis ou les voisins, et aux enfants, comme éviter de se obliger seul, emprunter toujours le même chemin ou hurler et se débattre en cas d'agression.

Statistiques rassurantes

Les statistiques sont là pour rassurer les parents, relève la Fondation Oberson dans son communiqué: la police valaisanne enregistre en effet chaque année en moyenne entre trois et quatre disparitions d'enfants, tous généralement retrouvés chez des amis ou des proches.

Elle enregistre également chaque année entre deux et trois signalements d'enlèvement et/ou de séquestration. A ce jour sept enfants de 18 ans et moins sont enregistrés comme "personnes disparues" dans le répertoire de police. Pour six d'entre eux, la police privilégie l'hypothèse d'une fugue, d'un accident ou d'un suicide, souligne la fondation.

La disparition de la petite Sarah Oberson, le 28 septembre 1985 à Saxon, est la seule pour laquelle la piste d'un enlèvement par un tiers est envisagée. La police vaudoise indique que 88% des disparitions d'enfants sont le fait de l'un de leurs parents, précise encore le communiqué.

UNTERWALLIS

Nein zu Ecopop

UNTERWALLIS | An einer Pressekonferenz hat sich die SVP Unterwallis gestern gegen die Ecopop-Initiative ausgesprochen. Staats- und Nationalrat Oskar Freysinger wies darauf hin, dass nach der Annahme der Masseneinwanderungsinitiative eine solche drastische Einwanderungsreduktion, wie sie die Ecopop-Initiative vorschlägt, nicht gerechtfertigt sei. Es wurde auch darauf hingewiesen, dass durch die Umsetzung der Masseneinwanderungsinitiative flexibel auf die Bedürfnisse der Branchen reagiert werden könne. Dies sei bei der Ecopop-Initiative nicht der Fall. Bei einem Ja zur Initiative würden etwa die Winzer vor grossen Problemen stehen.

Kinder und Eltern warnen

UNTERWALLIS | Die Stiftung Sarah Oberson lancierte gestern eine gross angelegte Informationskampagne an Unterwalliser Schulen. Dazu wurden 45 000 Flyer an Kinderkrippen und -gärten sowie an Primar- und Orientierungsschulen geschickt. Diese enthalten Ratschläge an Kinder, Eltern und Lehrer und sollen im Notfall auch eine rasche Alarmlösung garantieren. Die Kampagne wird unter anderem in Zusammenarbeit mit dem kantonalen Departement für Bildung und Sicherheit durchgeführt. Unter bis heute ungeklärten Umständen verschwand im September 1985 die damals sechs Jahre alte Sarah Oberson aus Saxion. Die Polizei geht von einer Entführung aus.

Neues altes Schwimmbad

MONTHEY | Seit mehreren Jahren wurde darüber diskutiert, nun gibt es einen Vorentwurf: Für 15 Millionen Franken will die Gemeinde Monthey ihr Schwimmbad renovieren. Vorgesehen sind unter anderem eine zweite Wasserrutschbahn, ein 5-Meter-Sprungbrett und Massagekabinen. Auch die Umkleidekabinen, der Imbissstand und die technischen Anlagen sollen einer Generalüberholung unterzogen werden. Der Beginn der Arbeiten ist für Herbst 2016 geplant, das Ende für den Frühling 2018. Die Bevölkerung muss dem Projekt allerdings noch zustimmen.

Ausbau des ÖV

MONTHEY | Die Gemeinde Monthey will eine zweite Buslinie ins Stadtzentrum einrichten. Durch verbesserte Fahrzeiten und Anschlüsse hoffen die Behörden auf eine Entlastung des privaten Verkehrs im Stadtzentrum. Das ganze Projekt würde etwa 900 000 Franken kosten und könnte noch in diesem Jahr realisiert werden. Es muss allerdings noch vom Generatrat genehmigt werden.

Bauprojekt | Die Gemeinde bewilligt das Aufstellen eines Stadels. Ein Angrenzer wittert Missbrauch

«Das wird ein Ferienhaus»

SAAS-BALEN | Die Gemeinde bewilligte im September das Aufstellen eines Stadels. Die Arbeiten auf der Baustelle deuten nun darauf hin, dass ein Ferienhaus entstehen soll. Ein Angrenzer wehrt sich, weil die Gemeinde ihre Aufsichtspflicht nicht wahrnimmt.

HEROLD BIELEK

Im Mitteilungsblatt der Gemeinde Saas-Balen wurde am 8. August 2014 ein Baugesuch veröffentlicht. Bauvorhaben war das Aufstellen eines bestehenden Stadels und das Erstellen von drei Parkplätzen im «Tamattsand». Der Stadel mit einer Länge und einer Breite von je rund vier Metern stand bisher in Saas-Grund an der Kantonsstrasse in Richtung Saas-Almagell. Anfang Oktober wurde das Gebäude nach Saas-Balen transportiert.

Alle Installationen sind erstellt

In den vergangenen Wochen wurde direkt neben dem provisorisch aufgestellten Stall die Unterkellerung erstellt. Bei einem Augenschein auf der Baustelle wurde ein Angrenzer stutzig. Die Geschosshöhe ist deutlich höher als beim ursprünglichen Bau. Mittlerweile fehlt nur noch die Decke. Obwohl im publizierten Baugesuch nichts von einer Umnutzung stand, sind nun auch sämtliche Installationen für Wasser und Strom erstellt. Der Stadel wird auch isoliert. Das lasse, so der Angrenzer, darauf schliessen, dass die Baute anschliessend in ein St-

dio oder ein Ferienhaus umgebaut werde. Aufgrund der Schallung sei auch eine Treppe vom Erdgeschoss in den ersten Stock geplant: «Die Gemeinde hat dieses Baugesuch bewilligt, obwohl der Zweck der Nutzung im Baugesuch nicht aufgeführt war.»

Vorwurf der Vetternwirtschaft

Der Angrenzer intervenierte in den letzten Wochen denn auch im Gemeindebüro und bei einem Gemeinderatsmitglied. Er forderte die Gemeinde auf, die Bautätigkeiten per sofort einzustellen und das Baugesuchverfahren korrekt durchzuführen: «Das Baugesuch hat Läuse und Flöhe. Der Gemeindepräsident, der nach dem Rücktritt des Baukommissionspräsidenten aus dem Gemeinderat auch dieses Amt innehat, hätte in den Ausstand treten müssen. Denn er ist ein Cousin des Bauherrn.» Weiter habe die Gemeinde ein unvollständiges Baugesuch akzeptiert und somit ihre Pflichten nicht wahrgenommen, denn es sei ja lediglich das Aufstellen eines Stadels bewilligt worden. Der Gemeinderat habe dies aber abgelehnt und sei gar nicht auf seinen mündlichen Antrag eingetreten. Damit ist für den Einsprecher klar, dass die Gemeinde ihre gesetzliche Aufsichtspflicht nicht wahrnimmt.

Kanton verweist auf die Gemeindeautonomie

Der Angrenzer kontaktierte auch mehrere kantonale Stellen. So verlangten er und der ihm beratende Architekt Aus-



Ferienhaus oder Stadel? Das Kellergeschoss ist fast fertig. Darauf wird der Stadel künftig stehen.

foto zvg

kunft bei der kantonalen Baukommission. Hier bestätigte man ihm gemäss eigener Aussage in einer ersten mündlichen Stellungnahme, dass der Kanton einschreiten könnte, weil das Gebäude in der blauen Zone liege. Später kam dann das Demenü. Der Angrenzer telefonierte auch mit dem Verwaltungs- und Rechtsdienst im Departement für Verkehr, Bau und Umwelt (DVBU). Hier wiederum hiess es nur, dass die Gemeinde zuständig sei und das Problem mit der Gemeinde zu lösen sei. Am 30. Oktober 2014 antwortete Adrian Zumstein, Dienstchef des Verwaltungs- und Rechtsdienstes des DVBU. Er bestätigte in dem Schreiben,

dass die kantonale Baukommission innerhalb der Bauzone keine Kompetenzen habe. Er riet dem Angrenzer zu einer Aufsichtsbeschwerde. Diese hat er mittlerweile hinterlegt, obwohl er sich bewusst ist, dass bis zu einem Entscheid die Bauarbeiten längst beendet sein werden. Den Angrenzer ärgert, dass man als Bürger keine Möglichkeit gegen die Machenschaften oder Unterlassungen einer Behörde hat: «Ich will nicht, dass dieser Bau nicht erstellt werden kann. Ich fordere aber, dass man sich an die gesetzlichen Vorgaben hält.» Deshalb sei die Bautätigkeit sofort einzustellen, das Baugesuch richtig aufzulegen und die Gemeinde Saas-

Balen daran zu erinnern, dass sie ihre Aufsichtspflicht wahrnehme.

Eine Zweitwohnung ist nicht möglich

Der Angrenzer hat auch Kontakt mit der Stiftung von Franz Weber aufgenommen. Diese wollte ihm allerdings auch nicht weiterhelfen, weil sie gegen das damalige Baugesuch nicht ausgesprochen habe. Ein Ausbaubau des Stalls zu einer Ferienwohnung ist aber nicht möglich. Denn die Gemeinde Saas-Balen hat einen Zweitwohnungsanteil von fast 50 Prozent. Das bestätigte auf Anfrage auch Gemeindepräsident Konrad Burgener.

Bei der Gemeinde Saas-Balen ist man sich keiner Fehler bewusst – und von der Beschwerde überrascht

«Keine Umnutzung bewilligt»

Saas-Balens Gemeindepräsident Konrad Burgener zeigte sich auf Anfrage überrascht, dass beim Staatsrat eine Aufsichtsbeschwerde gegen die Gemeinde Saas-Balen hinterlegt worden ist.

Der Gemeinderat habe ein Baugesuch für das Versetzen eines Stadels bewilligt. Dass man einen Unterbau mache, sei allerdings normal. Gemäss den Plänen sei im Untergeschoss eine Remise geplant. Ansonsten sei aber nichts vorgesehen. Auch die grosse Fensterausparung im Erdgeschoss sei üblich, das werde ja teils sogar so verlangt.

Kein Anlass, in den Ausstand zu treten

Er gehe nicht jeden Tag in den «Talmattsand». Eine Beleuchtung, so Burgener, könne er sicher installieren. Dass derzeit das Kellergeschoss mehr oder weniger

vor der Vervollendung ist, sei ihm deshalb nicht bekannt. Dass auch alle Installationen gemacht wurden, überrascht ihn. Eine Treppe vom Erdgeschoss in den ersten Stock habe man ebenfalls bewilligt, allerdings an der Aussenfassade: «Wenn aber nun die Absicht bestünde, ein Ferienhaus zu bauen, müsste der Bauherr ein Baugesuch oder eine Abänderung des Baugesuches eingeben. Denn bewilligt haben wir eine Umnutzung nicht.» Burgener bestätigt, dass man im Gemeinderat in der letzten Woche über den Fall gesprochen habe. Aber für den Gemeinderat habe kein Anlass bestanden, etwas zu unternehmen: «Wenn jemand in einer Decke Rohre einlegt, bedeutet das noch lange nicht, dass er ein Haus bauen will.» Für Burgener ist auch klar, dass niemand einen Stadel verschiebt, um dann dort einfach Blumen aufzustellen. Etwas wolle man ja mit dem Stadel machen, entweder ihn als Remise oder

dann als Handwerksraum nutzen. Man könne in einem Stadel auch Fenster versehen, auch wenn man nicht beabsichtige, darin zu wohnen. Dieses Recht habe jedermann. Den Vorwurf der Vetternwirtschaft weist er entschieden zurück. Im Zeitpunkt der Bewilligung sei es ein ganz einfaches Baugesuch gewesen. Es habe für ihn kein Anlass bestanden, in den Ausstand zu treten. Seiner Meinung nach liegt das Gebäude «auch nicht in der blauen Zone».

Der Gemeindepräsident will nun das Gespräch mit dem Bauherrn suchen. Ein Abänderungsgesuch, so Burgener, könnte man sicher bewilligen: «Das Gebäude befindet sich in der Bauzone, die Abstände stimmen. Aus dem Stadel könne man sicher ein Wohnhaus machen.»

Seit Januar 2014 nur noch vier Ratsmitglieder

Konrad Burgener betont, dass er das Amt

des Baukommissionspräsidenten nach dem Rücktritt des zuständigen Gemeinderates habe übernehmen müssen. Dieser trat Anfang 2014 von seinem Amt zurück. Die CVP-Ortspartei verzichtete aber auf eine Nachnominierung eines Kandidaten. Seither amtieren in Saas-Balen nur noch vier Gemeinderäte. Eine Ersatzwahl hat bisher nicht stattgefunden, obwohl laut dem Gesetz über die politischen Rechte jede Vakanz kurzfristig zu besetzen ist, wenn die Gesamterneuerung der Behörden nicht innert sechs Monaten erfolgt. Man habe die Aufgaben einfach auf die übrigen Ratsmitglieder verteilt, sagt Burgener. Man habe gesucht, das Amt des Gemeinderates sei aber wenig gefragt und während der Legislatur «rutscht» niemand gerne nach. Der Kanton Wallis habe von der Demission Kenntnis genommen. Seither hat man aus dem fernen Sitten aber nichts mehr gehört... hbl

Heute auf 1815.ch

Nicht im Auto gesessen, trotzdem zur Kasse gebeten

Das eigene Auto wurde geblitzt, doch man selbst als Fahrzeughalter sass gar nicht hinter dem Steuer. Was die eingegangene Busse trotzdem bezahlt werden?

www.1815.ch

«Ratgeber» auf 1815.ch: Tipps und Tricks

Alles was Sie über Mode und Beauty, Gesundheit und Wellness wissen möchten. Wir haben die Themen am Puls der Zeit.

www.1815.ch

1815.ch auf Facebook und Twitter

Das Oberwalliser Online-Portal ist auch auf Facebook und Twitter vertreten. Vernetzen Sie sich mit uns und diskutieren Sie mit.

www.1815.ch

Campagne lancée dans les écoles valaisannes

Le kidnapping est au coeur d'une opération de communication menée dans les écoles du Valais romand. Lancée cette semaine par la Fondation Sarah Oberson, son but est de rassurer les parents.

on off i

0

Recommander

3

Twitter

0

+1

par F. Abal

Une faute?

Signalez-la nous!

«Vous n'imaginez pas le nombre de fois où nous entendons des mamans dire qu'elles ont vu une camionnette blanche, qu'un enfant aurait été enlevé la semaine dernière devant l'école ou encore qu'elles n'osent plus laisser leur enfant rentrer seul», explique dans un communiqué Clara Balestra, coordinatrice scientifique et administrative de la Fondation Oberson.

Face à tant d'inquiétude, la fondation a voulu rassurer les parents, mais aussi prévenir l'enlèvement d'enfants et permettre au besoin un déclenchement rapide de l'alerte enlèvement. Elle a donc envoyé mardi quelque 45'000 flyers à plus de 200 institutions, telles que crèches, écoles enfantines et primaires, cycles d'orientation et structures spécialisées du Valais romand.



Le document a été réalisé en collaboration avec le département valaisan de la formation et de la sécurité, le service cantonal de la santé publique et le ministère public valaisan. Il dispense des conseils aux parents, comme effectuer les premières vérifications auprès de l'école, la famille, les amis ou les voisins, et aux enfants, comme éviter de se déplacer seul, emprunter toujours le même chemin ou hurler et se débattre en cas d'agression.

Statistiques rassurantes

Les statistiques sont là pour rassurer les parents, relève la Fondation Oberson dans son communiqué: la police valaisanne enregistre en effet chaque année en moyenne entre trois et quatre disparitions d'enfants, tous généralement retrouvés chez des amis ou des proches.

Elle enregistre également chaque année entre deux et trois signalements d'enlèvement et/ou de séquestration. A ce jour, sept enfants de 18 ans et moins sont enregistrés comme «personnes disparues» dans le répertoire de police. Pour six d'entre eux, la police privilégie l'hypothèse d'une fugue, d'un accident ou d'un suicide, souligne la fondation.

La disparition de la petite Sarah Oberson, le 28 septembre 1985 à Saxon (VS), est la seule pour laquelle la piste d'un enlèvement par un tiers est envisagée. La police vaudoise indique que 88% des disparitions d'enfants sont le fait de l'un de leurs parents, précise encore le communiqué.

The screenshot shows the Radio Chablais website interface. At the top left is the station's logo, a red globe with the text "RADIO CHABLAIS". To the right, it displays the current time "15:00 - 19:00 : Next" and a "podcasts" button with a play icon. Below the logo is a navigation menu with buttons for "Infos", "Sports", "Programmes", "Services", "Publicité", and "Radio Chablais". A central white box contains the following text:

mercredi 5 novembre 2014 - 16:16

Une campagne d'information sur les enlèvements d'enfants est lancée en Valais

Une campagne de prévention des enlèvements d'enfants a été lancée cette semaine dans les écoles du Valais romand. C'est la Fondation Sarah Oberson qui est à l'origine de ce projet. Quelque 45'000 flyers ont été envoyés à plus de 200 institutions, telles que crèches, écoles enfantines et primaires, cycles d'orientation et structures spécialisées. Le document a été réalisé en collaboration avec les départements cantonaux de la formation et de la santé publique. Il dispense des conseils aux parents, aux enseignants et aux enfants.

Below the text is a "PARTAGER" button with a share icon. At the bottom of the page, there is a red "[Retour]" link.

13

Twitter - IDE

5 novembre 2014

Web

Votre enfant n'est pas rentré ? Campagne de la Fondation Sarah Oberson dans les écoles du Valais romand childsrights.org/actualites/sar... via [@info_ide](#)

05.11.2014 11:50:34



IDE

[@info_ide](#) Sion - Valais - Switzerland

Training of professionals about Convention on the Rights of the Child and awareness raising, in order to create a children's rights culture everywhere.

<http://www.childsrights.org>

4 Régions

→ regions.20min.ch

Par trois fois, des malfrats se glissent dans son taxi

NYON (VD). Un homme de 31 ans était jugé hier pour séquestration et mise en danger de la vie d'autrui. Fin 2013, il avait attaqué une chauffeuse professionnelle.

Trois agressions en 8 ans. C'est le triste bilan d'une chauffeuse de taxi de 69 ans qui faisait face, hier, à celui qui lui a ôté toute envie de sortir la nuit. Fin 2013, vers 3h à Lausanne, ce requérant géorgien lui demande de le conduire à l'aéroport de Genève. L'acte d'accusation retient que, sur l'autoroute, il la saisit au cou: «J'ai ressenti comme un étouffement, un manque de respiration», raconte-t-elle. Freinage d'urgence, trajectoire déviée:

L'accusé veut céder ses indemnités

Privé de liberté depuis les faits, l'accusé a passé 25 jours de détention dans des conditions illécitables. Il a en effet séjourné dans une cellule de police où il n'aurait pas dû rester plus de 48h. Fort de ce constat, son avocat a demandé une indemnité de 50 fr. par jour, soit un total de

1250 fr., que son client souhaite verser directement à sa victime pour tort moral et en remboursement de la course Lausanne-Genève non payée. La procureure, quant à elle, préfère une réduction de peine de 13 jours, qui devra être déduite de la sanction dont il va écoper.

la taxiwoman parvient à s'arrêter sur la bande d'arrêt d'urgence. L'agresseur lui vole de l'argent et lui ordonne de repartir en la maintenant fermement sur son siège avec son écharpe.

La conductrice parvient à alerter une patrouille de police tout en tenant tête à son assaillant, qui saisit le volant par

deux fois pour la faire changer de direction.

L'accusé, qui était drogué le soir des faits, reconnaît seulement avoir voulu lui voler son téléphone: «Je sais que je lui ai fait très peur, mais je ne l'ai pas touchée physiquement.» S'il s'est emparé du volant, c'est pour lui indiquer la direction à prendre, puisqu'il ne parle pas

français. Et si elle présentait une marque sur le visage, elle se la serait infligée elle-même. Son avocat est enfin revenu sur la lésion constatée sur le cou de la victime: «Un étranglement qui empêche de crier et de respirer n'entraîne pas seulement une rougeur de la taille d'une pièce de 2 francs!» Son client, qui risque 3 ans de prison ferme, sera fixé sur son sort vendredi.

Traumatisée, elle ne se remet pas de cette agression après en avoir déjà subi deux. Il y a huit ans, deux individus lui avaient mis un couteau sous la gorge pour la détrousser. Quelques années plus tard, des ados l'avaient sprayée pour ne pas payer une course à 10 fr.80. -CAROLINE GEBHARD

20 secondes

Espoirs du ski réunis

SUISSE ROMANDE. L'association Ski-Romand, qui regroupe les clubs vaudois, fribourgeois et genevois, a créé son premier centre régional de performance. Basé en Gruyère, il sera opérationnel dès la rentrée scolaire 2015-2016.

Hôpital mal pris

NEUCHÂTEL. Le Conseil d'Etat a dit, hier, être préoccupé par la situation difficile que connaît l'Hôpital neuchâtelois. Celui-ci a enregistré le départ de plusieurs médecins et traverse une période financière difficile.

En lice pour leur ville

LAUSANNE. Quatorze élèves ont été sélectionnés. Ils défendront les couleurs de la capitale lors des Jeux internationaux des écoliers d'été. Ils partiront le 28 novembre pour l'Australie.

Mule espagnole, dealer guinéen

FRIBOURG. Une mère de famille de Barcelone (Esp) a été interpellée à l'aéroport de Genève, en mars dernier. Selon «La Liberté», elle avait plus de 200g de cocaïne dans le ventre. Condamnée mardi à 3 ans de prison, dont 9 mois

ferme, elle travaillait pour plusieurs réseaux de trafic de drogue, dont un guinéen. Sans emploi, elle avait des difficultés financières et a indiqué avoir transporté plusieurs fois de la drogue pour quelques milliers d'euros.

PUB

Suppression de toutes vos déductions fiscales ?

La gauche promet déjà de s'attaquer aux réductions d'impôts de tous les contribuables

NON!
L'INITIATIVE SUR L'IMPOSITION D'APRÈS LA DÉPENSE

Comité vaudois interpartis
Non à l'initiative sur l'imposition d'après la dépense, case postale 1215, 1001 Lausanne



L'église de Champoussin (VS) s'est réveillée sous la neige. -DR

L'hiver est là avant l'heure

SUISSE. Un fin manteau d'or blanc recouvrait le sol hier à l'aube, de Saignelégier (JU) à la vallée de Joux (VD) en passant par Le Locle (NE). Le reste des reliefs suisses a suivi en cours de matinée. L'autoroute du Gothard a été fermée à la hauteur d'Amsteg (UR) afin d'être déneigée. La chaussée est restée impraticable plus d'une heure dans les deux sens dès 15h50, avant de rouvrir en direction du nord. De nombreux cols ont également été interdits à la circulation.

Un flyer pour éviter les rapt

VALAIS. Afin de protéger les enfants contre les risques d'enlèvement, une campagne d'information a été lancée mardi par la Fondation Sarah Oberson, du nom de la fillette enlevée en 1985 à Saxon (VS). Toutes les structures scolaires du Valais romand vont recevoir un flyer avec des conseils pour les enfants et les adultes. Le but est d'informer, mais aussi de rassurer certains parents. «Chaque année, on entend des mamans dire qu'elles ont vu une camionnette blanche, qu'un enfant aurait été enlevé»,

explique Clara Balestra, coordinatrice de la fondation. Et selon elle, les statistiques se montrent rassurantes: la police valaisanne enregistre chaque année, en moyenne, entre deux et trois signalements d'enlèvement ou de séquestration. -KJO



Canal9 - L'Info en continu

10 novembre 2014
Web + TV (5 min 36)

► [Voir le reportage](#)

fr 1 de
Canal9 en continu | Emissions | Publireportages | Canal9 | Rechercher

18 h: LE JOURNAL - 18 h 30: LES MAGAZINES - Nouvelle diffusion toutes les heures.

f t+ g+ i+ s+ p+

Canal9 en continu

◀ lundi 10 novembre 2014 ▶

Fondation Sarah Oberson: entretien avec Guillaume Grand

en détail...

Le 28 septembre 1985 à 17 h 30, la petite Sarah, 6 ans, ne rentrait pas chez elle à Saxon. Cet événement a marqué le Valais comme la Suisse entière. De cette tragédie est née une la Fondation Sarah Oberson. Pour en parler, Isabelle Gay reçoit Guillaume Grand, vice-président de la Fondation

Soirée Sarah Oberson, 12 novembre, 19 h, Casino de Saxon
www.sarahoberson.org

Le 28 septembre 1985 à 17 h 30, la petite Sarah, 6 ans, ne rentrait pas chez elle à Saxon. Cet événement a marqué le Valais comme la Suisse entière. De cette tragédie est née une la Fondation Sarah Oberson. Pour en parler, Isabelle Gay reçoit Guillaume Grand, vice-président de la Fondation

Soirée Sarah Oberson, 12 novembre, 19 h, Casino de Saxon
www.sarahoberson.org



MARDI 11 NOVEMBRE 2014 LE NOUVELLISTE

ZOOM

45 000 flyers sont distribués en Valais

Conseils aux parents et enfants

Une soirée aura lieu demain soir à Saxon

5

Disparition d'enfant: que faire?

PRATIQUE La fondation Sarah Oberson lance une campagne pour parents et enfants.

PRÉVENTION «On a souvent entendu des histoires autour de camionnettes blanches placées aux abords des écoles qui pourraient servir à l'enlèvement d'enfants. Mais cela reste une rumeur...», note Guillaume Grand, le vice-président de la fondation Sarah Oberson. C'est pour calmer l'angoisse de certains parents que la fondation vient de lancer une grande campagne de sensibilisation auprès des crèches, écoles enfantines, primaires, cycles d'orientation et institutions spécialisées du Valais romand.

EN CHIFFRES

7 enfants (de 0 à 18 ans) sont enregistrés comme «personnes disparues» dans le répertoire de la police valaisanne, à ce jour. Seule la disparition de Sarah Oberson serait fait d'un enlèvement par un tiers.

3 à 4 disparitions d'enfants sont enregistrées par la police valaisanne chaque année. Tous sont généralement retrouvés chez des amis et des proches.

2 à 3 signalements d'enlèvement et/ou séquestration par un en Valais.

Conseils pratiques
En tout, plus de 45 000 flyers ont été envoyés; des papiers destinés aux parents, mais aussi aux mineurs directement. «Nous avons établi plusieurs conseils pratiques pour éviter des drames sans pour autant faire peur aux enfants», ajoute Guillaume Grand. Car la disparition de Sarah Oberson, le 28 septembre 1985, reste une exception en Valais. C'est la seule pour laquelle la piste de l'enlèvement par un tiers est envisagée par la police. Pour les autres disparitions non résolues (6), les professionnels évoquent la fugue, l'accident ou encore le suicide. «L'enlèvement par un tiers est donc très rare; quand un mineur est enlevé, c'est en majorité par l'un de ses parents en séparation», ajoute Guillaume Grand. Par contre, si un enfant ne rentre pas à l'heure prévue, le parent doit agir rapidement en appelant l'école, la famille, les



CONSEILS AUX ENFANTS

JAMAIS SEUL. A chaque fois que tu le peux, déplace-toi en groupe plutôt que seul.

À L'HEURE. Sois ponctuel: respecte l'heure de retour ou de rendez-vous qui a été convenue. Si tu ne peux pas le faire, prévienis la ou les personnes qui t'attendent.

TOUJOURS LE MÊME CHEMIN. Si tu as l'habitude de prendre toujours le même chemin pour te rendre d'un point à un autre... continue à le faire!

DES ENSEIGNANTS À TA DISPOSITION. Ton ou tes parents ne sont pas à la sortie de l'école, comme promis. Ne pars pas! Retourne voir un enseignant, il les contactera.

RETOUR À LA CAISSE OU À L'ACCUEIL. Si tu t'es perdu dans un lieu public? Si tu n'as pas convenu d'un lieu de rendez-vous avec tes parents, rends-toi à l'accueil ou à une caisse, et demande de l'aide.

N'ENTRE PAS DANS UNE VOTURE INCONNUE. N'accepte jamais de monter dans la voiture d'un inconnu.

COURS, HURLE ET DÉBATS-TOI. Quelqu'un essaie de t'attraper? N'hésite pas: cours, hurle, débats-toi. Il faut attirer l'attention sur toi, cela fera fuir la personne malveillante.

Les 45 000 flyers de la fondation Sarah Oberson se veulent pratiques. DR

amis, avant d'alerter la police au numéro 117, en fonction 24 heures sur 24, sept jours sur sept. «La rapidité est vitale dans toute disparition. On sait que les deux premières heures sont décisives», ajoute Guillaume Grand. C'est la raison pour laquelle la fondation Sarah Oberson travaille à l'assouplissement des conditions pour déclencher l'alerte enlèvement

Instaurée en 2010, cette mesure n'a encore jamais été lancée. Pour pouvoir diffuser l'alarme, il faut prouver que la victime mineure enlevée encourt un danger, quelle est sérieusement menacée dans son intégrité physique, psychique ou sexuelle ou qu'il existe suffisamment d'éléments d'information sûrs dont la diffusion peut permettre de localiser la victime ou son ravisseur. «Comment voulez-vous apporter la preuve que

nationale. menacé? Il faudrait élargir les critères pour pouvoir déclencher l'alerte dès la disparition d'un enfant», précise Guillaume Grand. La fondation Sarah Oberson va ainsi faire du lobby auprès des politiques.

Réseaux sociaux importants
Les réseaux sociaux peuvent également se révéler d'une aide précieuse en cas de disparition, a constaté la police valaisanne. «Lors d'une récente disparition

d'un adulte, nous avons diffusé l'avis sur notre réseau Facebook, et, en quelques heures à peine, 175 000 personnes ont été touchées. La personne a été vite retrouvée», souligne Jean-Marie Bornet, chef information et prévention à la police valaisanne. En cas d'alerte enlèvement, la police cantonale n'hésitera ainsi pas à utiliser ce moyen. «Cela nous permet d'avoir un écho international rapidement», conclut Jean-Marie Bornet. **CHRISTINE SAVIOZ**

SOIRÉE DE LA FONDATION SARAH OBERSON CE MERCREDI À SAXON

Quid de l'enfant en cas de séparation de ses parents?

ÉVITER LE DRAME Dans la grande majorité des situations, les disparitions d'enfants sont le fait de l'un des parents. L'an dernier, par exemple, la Suisse a enregistré 106 nouveaux cas d'enlèvements parentaux internationaux. Comment protéger l'enfant pendant et après la séparation?

C'est pour donner des pistes que la fondation Sarah Oberson organise demain une soirée sur ce thème. Plusieurs personnalités seront présentes dont Charlotte Crettenand, psychologue et présidente d'ASTrame Valais, association spécialisée



«Les parents nous consultent suite à un souci de leur enfant; on peut amorcer le dialogue.»

CHARLOTTE CRETTEHAND PSYCHOLOGUE ET PRÉSIDENTE D'ASTRAME

dans l'accueil des familles. «Souvent les parents arrivent chez nous suite à un problème avec leur enfant (insomnie, souci d'alimen-

tion, baisse subite des notes, crises soudaines...) C'est alors l'occasion pour les parents d'essayer de dénouer leurs conflits de cou-

ple», explique Charlotte Crettenand. Un moyen ensuite de protéger l'enfant, «en posant des piliers de sécurité sur le chemin de la séparation», ajoute la psychologue. Car, souvent, les parents, tellement pris dans leurs conflits, ne s'aperçoivent plus de l'état de leur enfant. «C'est comme si l'enfant se noyait au milieu du lac et que les deux parents se disputaient sur les rives sans le voir», remarque Clara Balestra, coordinatrice scientifique et administrative de la fondation Sarah Oberson.

La réflexion portera sur l'idée d'agir en amont pour adoucir le passage d'une fa-

mille unie à une famille séparée. Une problématique d'autant plus importante en Suisse que 43% des mariages se soldent par un divorce. **CSA**

«Enfants et séparation: des causes énoncées aux interventions proposées»: mercredi à 19 h au casino de Saxon.

Table ronde dès 19 h 45 avec Marc Rossier, chef de l'Office cantonal de la protection de l'enfance du Valais, Jocelyne Duc Schwalz, médiancée indépendante, Daniel Staikin, prof associé en sociologie et Rolf Widmer, directeur de la Fondation suisse du Service social international.

Le Nouvelliste MARDI 8° / 16° MERCREDI 7° / 10°

VALAIS SUISSE SPORTS ECONOMIE MONDE SOCIÉTÉ

Événement - Société-Santé

11.11.2014, 00:01 - Société-Santé
Actualisé le 11.11.14, 05:42

Disparition d'enfant: que faire?

PRATIQUE **APPELEZ AU PLUS VITE LA POLICE APRÈS VÉRIFICATION**
OU IMMÉDIATEMENT EN CAS DE DOUTE.

COMPOSEZ
le 117 (ligne ouverte 7j/7 et 24h/24).

EXPLIQUEZ
les vérifications déjà entreprises et les résultats obtenus.

➤ Ces informations sont précieuses pour permettre à la police cantonale de déclencher l'alerte enlèvement.



117 **DES SIGNES ÉVIDENTS D'ENLÈVEMENT? ALERTEZ IMMÉDIATEMENT LA POLICE.**
COMPOSEZ LE 117 (LIGNE OUVERTE 7J/7 ET 24H/24)

[Ajouter un commentaire](#)
[Tous les commentaires \(0\)](#)

La fondation Sarah Oberson lance une campagne pour parents et enfants.

"On a souvent entendu des histoires autour de camionnettes blanches placées aux abords des écoles qui pourraient servir à l'enlèvement d'enfants. Mais cela reste une rumeur...", note Guillaume Grand, le vice-président de la fondation Sarah Oberson. C'est pour calmer l'angoisse de certains parents que la fondation vient de lancer une grande campagne de sensibilisation auprès des crèches, écoles enfantines, primaires, cycles d'orientation et institutions spécialisées du Valais romand.

Conseils pratiques

En tout, plus de 45 000 flyers ont été envoyés; des papiers destinés aux parents, mais aussi aux mineurs directement. "Nous avons établi plusieurs conseils pratiques pour éviter des drames sans pour autant faire peur aux enfants", ajoute Guillaume Grand.

Car la disparition de Sarah Oberson, le 28 septembre 1985, reste une exception en Valais. C'est la seule pour laquelle la piste de l'enlèvement par un tiers est envisagée par la police. Pour les autres disparitions non résolues (6), les professionnels évoquent la fugue, l'accident ou encore le suicide. "L'enlèvement par un tiers est donc très rare; quand un mineur est enlevé, c'est en majorité par l'un de ses parents en séparation", ajoute Guillaume Grand.

Par contre, si un enfant ne rentre pas à l'heure prévue, le parent doit agir rapidement en appelant l'école, la famille, les amis, avant d'alerter la police au numéro 117, en fonction 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

"La rapidité est vitale dans toute disparition. On sait que les deux premières heures sont décisives", ajoute Guillaume Grand. C'est la raison pour laquelle la fondation Sarah Oberson travaille à l'assouplissement des conditions pour déclencher l'alerte enlèvement nationale. Instaurée en 2010, cette mesure n'a encore jamais été lancée. Pour pouvoir diffuser l'alarme, il faut prouver que la victime mineure enlevée encourt un danger, qu'elle est sérieusement menacée dans son intégrité physique, psychique ou sexuelle ou qu'il existe suffisamment d'éléments d'information sûrs dont la diffusion peut permettre de localiser la victime ou son ravisseur. "Comment voulez-vous apporter la preuve que l'enfant est menacé? Il faudrait élargir les critères pour pouvoir déclencher l'alerte dès la disparition d'un enfant", précise Guillaume Grand. La fondation Sarah Oberson va ainsi faire du lobby auprès des politiques.

Réseaux sociaux importants

Les réseaux sociaux peuvent également se révéler d'une aide précieuse en cas de disparition, a constaté la police valaisanne. "Lors d'une récente disparition d'un adulte, nous avons diffusé l'avis sur notre réseau Facebook, et, en quelques heures à peine, 175 000 personnes ont été touchées. La personne a été vite retrouvée", souligne Jean-Marie Bornet, chef information et prévention à la police valaisanne. En cas d'alerte enlèvement, la police cantonale n'hésitera ainsi pas à utiliser ce moyen. "Cela nous permet d'avoir un écho international rapidement", conclut Jean-Marie Bornet.

CHRISTINE SAVIOZ

Dans la grande majorité des situations, les disparitions d'enfants sont le fait de l'un des parents. L'an dernier, par exemple, la Suisse a enregistré 106 nouveaux cas d'enlèvements parentaux internationaux. Comment protéger l'enfant pendant et après la séparation? C'est pour donner des pistes que la fondation Sarah Oberson organise demain une soirée sur ce thème. Plusieurs personnalités seront présentes dont Charlotte Crettenand, psychologue et présidente d'As'trame Valais, association spécialisée dans l'accueil des familles. "Souvent les parents arrivent chez nous suite à un problème avec leur enfant (insomnie, souci d'alimentation, baisse subite des notes, crises soudaines...) C'est alors l'occasion pour les parents d'essayer de dénouer leurs conflits de couple", explique Charlotte Crettenand. Un moyen ensuite de protéger l'enfant, "en posant des piliers de sécurité sur le chemin de la séparation", ajoute la psychologue. Car, souvent, les parents, tellement pris dans leurs conflits, ne s'aperçoivent plus de l'état de leur enfant. "C'est comme si l'enfant se noyait au milieu du lac et que les deux parents se disputaient sur les rives sans le voir", remarque Clara Balestra, coordinatrice scientifique et administrative de la fondation Sarah Oberson.

La réflexion portera sur l'idée d'agir en amont pour adoucir le passage d'une famille unie à une famille séparée. Une problématique d'autant plus importante en Suisse que 43% des mariages se soldent par un divorce. CSA

"Enfants et séparation: des causes énoncées aux interventions proposées": mercredi à 19 h au casino de Saxon. Table ronde dès 19 h 45 avec Marc Rossier, chef de l'Office cantonal de la protection de l'enfance du Valais, Jocelyne Duc Schweri, médiatrice indépendante, Daniel Stoeklin, prof. associé en sociologie et Rolf Widmer, directeur de la Fondation suisse du Service social international.

Quid de l'enfant en cas de séparation de ses parents?

JAMAIS SEUL A chaque fois que tu le peux, déplace-toi en groupe plutôt que seul.

A L'HEURE Sois ponctuel: respecte l'heure de retour ou de rendez-vous qui a été convenue. Si tu ne peux pas le faire, préviens la ou les personnes qui t'attendent.

TOUJOURS LE MEME CHEMIN Si tu as l'habitude de prendre toujours le même chemin pour te rendre d'un point à un autre... continue à le faire!

DES ENSEIGNANTS A TA DISPOSITION Ton ou tes parents ne sont pas à la sortie de l'école, comme promis. Ne pars pas! Retourne voir un enseignant, il les contactera.

RETOUR A LA CAISSE OU A L'ACCUEIL Si tu t'es perdu dans un lieu public? Si tu n'as pas convenu d'un lieu de rendez-vous avec tes parents, rends-toi à l'accueil ou à une caisse, et demande de l'aide.

N'ENTRE PAS DANS UNE VOITURE INCONNUE N'accepte jamais de monter dans la voiture d'un inconnu.

COURS, HURLE ET DEBATS-TOI Quelqu'un essaie de t'attraper? N'hésite pas: cours, hurle, débats-toi. Il faut attirer l'attention sur toi, cela fera fuir la personne malveillante.

Votre enfant n'est pas rentré ?

21 novembre 2014

20 novembre 2014

Anne Erard

Tweet



Il y a quelques jours, un de mes enfants a ramené à la maison le flyer

de la fondation « Sarah Oberson »

titré « votre enfant n'est pas rentré ? » Je l'ai parcouru, l'ai trouvé très bien fait, ai apprécié la démarche et qu'il soit distribué dans les écoles. Tout en ressentant un certain agacement... et l'envie de vous raconter une petite histoire.

C'était en novembre, il y a 3 ans, une vague de froid s'était abattue sur notre région. A la sortie de l'école, je n'ai pas trouvé mon enfant de 7 ans à l'époque.

Je l'ai attendu quelques minutes – il est courant qu'un enfant soit retenu en classe. Puis j'ai été voir chez moi s'il était rentré seul. Personne.

Je suis retournée à l'école, ai trouvé en classe son institutrice qui, guère inquiète, m'a indiqué qu'il avait eu classe avec un autre enseignant et qu'il était certainement rentré seul.

Passage à la maison pour vérifier. Personne.

Puis retour à l'école encore, dans la classe fréquentée l'après-midi... rencontre avec le directeur de l'école, lui

aussi serein, avec le même discours rassurant.

Crochet vers le club sportif où mon fils se rendait d'habitude et avait été excusé ce jour-là. La monitrice, d'un calme olympien, m'a expliqué qu'il lui avait semblé voir mon mari emmener mon fils dans un grand véhicule sombre. Mon mari se trouvait à 100 km et ne conduisait pas ce type de véhicule. Je suis repartie rechercher mon fils dans un village gris et gelé après qu'on m'ait avec légèreté décrit son enlèvement.

J'ai continué à chercher partout avant de finalement retrouver mon enfant tout près de la maison, mouillé et gelé après une chute dans un étang. Sans conséquence heureusement. Mais cette heure de recherche a été... longue. C'était quelques mois après la disparition toujours non élucidée des jumelles de Saint-Sulpice.

Pourquoi raconter cette histoire aujourd'hui ? Pour le manque de réaction de toutes les personnes rencontrées devant une mère cherchant un enfant de 7 ans une demi-heure après la sortie des classes. Personne ne s'est inquiété de savoir si j'avais retrouvé mon fils, de ce qui s'était passé. Personne.

Oui il faut diffuser l'information, faire de la prévention. Mais surtout se souvenir que ça n'arrive pas que chez les autres et que c'est réel avant de faire les premières pages des journaux. L'émotion et la solidarité généralisées devant un drame sont faciles et légères quand c'est trop tard. Quand un enfant n'est pas rentré, ce n'est pas anodin, ça peut être grave. Et si ça l'est, chaque minute compte.

Mais.... TLMSF !

PS 1
www.sarahoberson.org

PS 2
TLMSF = Tout le monde s'en fout en jargon du web

PS 3
Illustration : crédit Léopoldine Gorret pour la Fondation Sarah Oberson

Category Education
| Tag Disparition

,
Ecole
, enfant
, prévention
, Sarah Oberson

,
TLMSF
| Bookmark the permalink

.

Grande campagne de la Fondation Sarah Oberson

En collaboration avec divers services de l'Etat du Valais liés à l'enfance, la Fondation Sarah Oberson vient de mettre sur pieds une vaste campagne d'information.

Les disparitions d'enfants sont un des sujets qui touchent le plus la population, qu'on soit parent ou pas. On imagine sans mal l'horreur de la situation et la détresse des parents. Que faire pour se donner les moyens de prévenir au maximum puis le cas échéant d'agir de la manière la plus fructueuse possible ?

En résumé l'action pour être efficace s'adresse aux trois pôles concernés : les enfants, les parents et la population.

1) Les enfants

On ne peut que leur répéter encore et encore les consignes de base :

- Rester en groupe plutôt que seul
- Etre ponctuel, respecter les heures de retour ou de rendez-vous
- Garder le même trajet habituel
- S'adresser au personnel enseignant si les parents ne sont pas présents à la sortie de l'école. Ne jamais partir seul
- Dans un magasin, demander de l'aide aux caisses ou à l'accueil
- En cas d'agression, se servir de tous les moyens à disposition pour s'enfuir ou se faire remarquer : hurler, se débattre, attirer l'attention sur soi
- Ne jamais monter dans un véhicule inconnu

Tout ceci, ce sont les principes

basiques, indispensables mais très théoriques. Tout parent sait bien qu'un enfant qui s'amuse ne voit pas le temps passer, qu'il peut lui prendre parfois l'idée de traîner sans imaginer une seule seconde que les adultes pourraient s'inquiéter. De plus ils n'ont pas cette méfiance que l'on se forge avec l'âge. Si une personne d'aspect sympathique les aborde, ils ne sont pas assez vigilants pour y déceler quelque chose de mal. Et chez nous, dans nos petits villages, les enfants rentrent souvent seuls et jouent dehors de manière naturelle.

Toute la subtilité reposera sur la façon de leur apprendre une certaine prudence sans pour autant casser leur spontanéité et leurs élans naturels. Mais le dialogue est in-dis-pen-sa-ble ! Aux parents de trouver les mots adaptés et de répéter ces consignes pour que cela agisse comme un automatisme.

2) Les parents

Leur rôle est primordial. Dans leur façon de transmettre l'information aux enfants, comme déjà évoqué, mais aussi et surtout dans leur réaction en cas de disparition possible. Un déclenchement rapide de l'alerte est indispensable pour pouvoir mettre en place tout le système d'actions des corps de police. Cependant, il est des règles à respecter :

- Ne pas paniquer inutilement,

comme l'explique Clara Balestra, coordinatrice scientifique et administrative de la Fondation Oberson. Il court parfois une sorte de légende urbaine d'une camionnette blanche ou de rumeurs d'enlèvement qui engendrent une certaine psychose. Or les statistiques, parlent d'elles-mêmes : la police valaisanne enregistre chaque année, en moyenne, entre 3 et 4 disparitions d'enfants – tous généralement retrouvés chez des amis ou des proches – et 2 à 3 signalements d'enlèvement et/ou de séquestration. A ce jour, 7 enfants (de 0 à 18 ans), sont enregistrés comme «per-



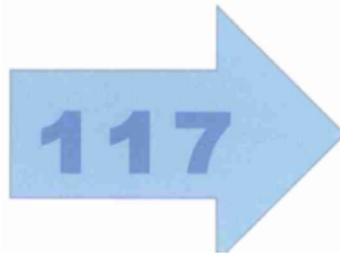
sonnes disparues» dans le répertoire de la police. Pour 6 d'entre eux, l'hypothèque d'une fugue, d'un accident ou d'un suicide est privilégiée. La disparition de la petite Sarah

Oberson âgée de 5 ans au moment du drame le 28 septembre 1985, est la seule pour laquelle la piste d'un enlèvement par un tiers est envisagée. Autre statistique significative, donnée par la police vaudoise cette fois: 88% des disparitions d'enfants sont le fait de l'un de leurs parents.

- Faire le tour des différentes possibilités en effectuant les premières vérifications: contacter l'école, les copains de classe et leurs parents, les amis, voisins c'est-à-dire tous ceux qui auraient pu être en contact récent avec l'enfant. Evidemment, en cas de divorce et a fortiori si celui-ci est problématique, s'adresser à l'autre parent.

- Si ces premières actions sont infructueuses, donc en cas de soupçon avéré, contacter au plus vite les services de police car le temps est un facteur-clé dans ce genre de disparition. Depuis sa création en 2010, la Fondation a donc beaucoup milité pour la mise sur pied d'une alerte enlèvement au niveau national en Suisse,

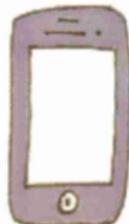
explique Jean Zermatten, président du Conseil de fondation. Celle-ci n'a pour l'heure encore jamais été utilisée. Mais l'infrastructure est opérationnelle et pourrait sauver des vies, le cas échéant.



Appelez le 117 (ligne ouverte 7j/7 et 24h/24).

3) La population

- Si vous êtes témoin d'un mouvement suspect ou de signes évidents d'enlèvement contactez également le 117. Votre témoignage pourrait s'avérer capital.

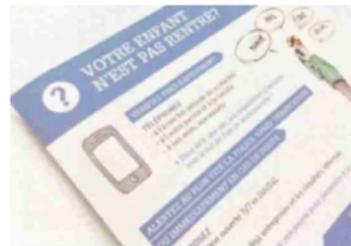


Les écoles ont également un rôle d'information de la première importance. De manière similaire à celle des parents il convient d'inciter les enfants à comprendre cette problématique pour qu'ils puissent avoir de manière instinctive la réaction adéquate.

Car sans tomber dans la psychose on le sait bien ce genre de drame se produit parfois, pour preuve la disparition de Sarah Oberson à Saxon en 1985.

Chaque cas d'enlèvement est un cas de trop...

Pour sa campagne, la Fondation Sarah Oberson a édité 45'000



flyers « Votre enfant n'est pas rentré? », distribués dans les crèches, écoles enfantines, primaires, cycles d'orientation et institutions spécialisées du Valais romand.

Ce document a été réalisé en collaboration avec le Département de la formation et de la sécurité (dont la Police cantonale, le Service de l'enseignement et le Service de la jeunesse), le Service de la santé publique et le Ministère public du canton du Valais.

«Plus de 200 structures ont dû recevoir un paquet de flyers, accompagné d'un courrier leur demandant de distribuer ceux-ci en classe, explique Guillaume Grand, vice-président du Conseil de fondation de la Fondation Sarah Oberson. Nous souhaitons faire remonter l'information aux parents par la voie des enfants, et créer ainsi le dialogue autour de cette thématique, à la fois en classe et à la maison. Nous espérons que les directeurs et enseignants joueront le

jeu, et que notre message pourra être relayé.»

Grande campagne de la Fondation

En collaboration avec divers services de l'Etat du Valais liés à l'enfance, la Fondation Sarah Oberson vient de mettre sur pieds une vaste campagne d'information.

Les disparitions d'enfants sont un des sujets qui touchent le plus la population, qu'on soit parent ou pas. On imagine sans mal l'horreur de la situation et la détresse des parents. Que faire pour se donner les moyens de prévenir au maximum puis le cas échéant d'agir de la manière la plus fructueuse possible ?

En résumé l'action pour être efficace s'adresse aux trois pôles concernés : les enfants, les parents et la population.

1) Les enfants

On ne peut que leur répéter encore et encore les consignes de base :

- Rester en groupe plutôt que seul
- Être ponctuel, respecter les

heures de retour ou de rendez-vous

- Garder le même trajet habituel
- S'adresser au personnel enseignant si les parents ne sont pas présents à la sortie de l'école. Ne jamais partir seul
- Dans un magasin, demander de l'aide aux caisses ou à l'accueil
- En cas d'agression, se servir de tous les moyens à disposition pour s'enfuir ou se faire remarquer : hurler, se débattre, attirer l'attention sur soi
- Ne jamais monter dans un véhicule inconnu

Tout ceci, ce sont les principes basiques, indispensables mais très théoriques. Tout parent sait

bien qu'un enfant qui s'amuse ne voit pas le temps passer, qu'il peut lui prendre parfois l'idée de travailler sans imaginer une seule seconde que les adultes pourraient s'inquiéter. De plus ils n'ont pas cette méfiance que l'on se forge avec l'âge. Si une personne d'aspect sympathique les aborde, ils ne sont pas assez vigilants pour y déceler quelque chose de mal. Et chez nous, dans nos petits villages, les enfants rentrent souvent seuls et jouent dehors de manière naturelle.

Toute la subtilité reposera sur la façon de leur apprendre une certaine prudence sans pour autant casser leur spontanéité et leurs élan naturels. Mais le dialogue est in-dis-pen-sa-ble!

Aux parents de trouver les mots adaptés et de répéter ces consignes pour que cela agisse comme un automatisme.

2) Les parents

Leur rôle est primordial. Dans leur façon de transmettre l'information aux enfants, comme déjà évoqué, mais aussi et surtout dans leur réaction en cas de disparition possible. Un déclenchement rapide de l'alerte est indispensable pour pouvoir mettre en place tout le système d'actions



Sarah Oberson

des corps de police. Cependant, il est des règles à respecter :

- Ne pas paniquer inutilement, comme l'explique Clara Balestra, coordinatrice scientifique et administrative de la Fondation Oberson. Il court parfois une sorte de légende urbaine d'une camionnette blanche ou de rumeurs d'enlèvement qui engendrent une certaine psychose. Or les statistiques, parlent d'elles-mêmes : la police valaisanne enregistre chaque année, en moyenne, entre 3 et 4 disparitions d'enfants - tous généralement retrouvés chez des amis ou des proches - et 2 à 3 signalements d'enlèvement et/ou de séquestration. À ce jour, 7 enfants (de 0 à 18 ans), sont enregistrés comme « personnes disparues » dans le répertoire de la police. Pour 6 d'entre eux, l'hypothèse d'une fugue, d'un accident ou d'un suicide est privilégiée. La disparition de la petite Sarah Oberson âgée de 5 ans au moment du drame le 28 septembre 1985, est la seule pour laquelle la piste d'un enlèvement par un tiers est envisagée. Autre statistique significative, donnée par la police vaudoise cette fois: 88% des disparitions d'enfants sont le fait de l'un de leurs parents.

- Faire le tour des différentes possibilités en effectuant les premières vérifications: contacter l'école, les copains de classe et leurs parents, les amis, voisins c'est-à-dire tous ceux qui auraient pu être en contact récent avec l'enfant. Evidemment, en cas de divorce et a fortiori si celui-ci est problématique, s'adresser à l'autre parent.

- Si ces premières actions sont infructueuses, donc en cas de soupçon avéré, contacter au plus vite les services de police car le temps est un facteur-clé dans ce genre de disparition. Depuis sa création en 2010, la Fondation a donc beaucoup milité pour la mise sur pied d'une alerte enlèvement au

niveau national en Suisse, explique Jean Zermatten, président du Conseil de fondation. Celle-ci n'a pour l'heure encore jamais été utilisée. Mais l'infrastructure est opérationnelle et pourrait sauver des vies, le cas échéant.



Appelez le 117
(ligne ouverte 7j/7
et 24h/24).

3) La population

- Si vous êtes témoin d'un mouvement suspect ou de signes évidents d'enlèvement contactez également le 117. Votre témoignage pourrait s'avérer capital.



Les écoles ont également un rôle d'information de la première importance. De manière similaire à celle des parents il convient d'inciter les enfants à comprendre cette problématique pour qu'ils puissent avoir de manière instinctive la réaction adéquate.

Car sans tomber dans la psychose on le sait bien ce genre de drame se produit parfois, pour preuve la disparition de Sarah Oberson à Saxon en 1985. Chaque cas d'enlèvement est un cas de trop...

Pour sa campagne, la Fondation Sarah Oberson a édité 45'000

Fondation Sarah Oberson

Fondation Sarah Oberson
c/o Institut international des Droits de l'Enfants
CP 4176 / CH-1950 Sion 4
www.sarahoberson.org / info@sarahoberson.org

flyers «Votre enfant n'est pas rentré?», distribués dans les crèches, écoles enfantines, primaires, cycles d'orientation et institutions spécialisées du Valais romand.

Ce document a été réalisé en collaboration avec le Département de la formation et de la sécurité (dont la Police cantonale, le Service de l'enseignement et le Service de la jeunesse), le Service de la santé publique et le Ministère public du canton du Valais.

«Plus de 200 structures ont dû recevoir un paquet de flyers, accompagné d'un courrier leur

demandant de distribuer ceux-ci en classe, explique Guillaume Grand, vice-président du Conseil de fondation de la Fondation Sarah Oberson. Nous souhaitons faire remonter l'information aux parents par la voie des enfants, et créer ainsi le dialogue autour de cette thématique, à la fois en classe et à la maison. Nous espérons que les directeurs et enseignants joueront le jeu, et que notre message pourra être relayé.»

Les enseignants qui n'auraient pas reçu le document peuvent l'obtenir auprès de info@sarahoberson.org.



A noter que la campagne se déploiera dans le Haut-Valais au printemps 2015.

Carole Coupy
Illustrateur : Léopoldine Gorret

La réalité valaisanne en chiffres

Chaque année, la police valaisanne enregistre en moyenne:

- entre 3 et 4 disparitions d'enfants (tous retrouvés, en principe, chez des amis ou proches).

- entre 2 et 3 signalements d'enlèvement et/ou de séquestration (généralement en milieu familial).

À ce jour, 7 enfants (de 0 à 18 ans) sont enregistrés dans le répertoire des personnes disparues de la police cantonale. Pour 6 d'entre eux, l'hypothèse d'une fugue, d'un accident ou d'un suicide est privilégiée. La disparition de Sarah Oberson, en 1985, est la seule pour laquelle la piste d'un enlèvement par un tiers est envisagée.